

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	31 octobre 2025
Numéro	25.415	Heure	9h39

Auteur-e(s) : Député-e-s interpartis

Titre : Ça avance ou PAL ?

Contenu :

Selon le planning, les plans d'aménagement locaux (PAL) communaux auraient dû être établis en 2021 et adoptés par les Conseils généraux respectifs en 2024¹. Force est de constater que les délais ne sont tenus dans aucune commune.

Le Conseil d'État peut-il nous informer de l'état d'avancement des PAL, en établissant un comparatif avec les autres cantons et en indiquant où sont les freins à l'établissement de ces PAL ainsi que les moyens mis en place pour aboutir rapidement à la fin du processus ?

¹https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SCAT/Documents/04_Plans_affectation_generaux/Revision_PAL_Seance_information_3_I_Introduction.pdf

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Fabienne Robert-Nicoud

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Katia Della Pietra	Hugo Clémence	Matthias Gautschi
Emil Margot	Christian Mermet	Sarah Bertschi
Raymond Clottu	Christiane Barbey	Sandrine Chauvy
Sloane Studer	Jean-Pierre Brechbühler	Daniel Berger
Niels Rosselet-Christ	Roxann Barbezat	Geiser Quentin
Evan Finger	Damien Schär	Loïc Frey
Jennifer Angehrn	Gil Santchi	